

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

### Commission de Discipline

Procès-Verbal N°06 : Séance du Jeudi 09 Mai 2024

### Coupe d'Algérie catégorie Jeunes/Seniors/Féminines

- Traitement des Affaires -

#### Membres de la commission :

- Monsieur MESBAH Kamel : Président
- Mme NADJEH Amel : Membre
- Monsieur BENKARA Mostefa : Membre

Vu les Articles 3 , 4 alinéa 1 , Art 5 alinéa 3 , Art 6,7 Art 9 alinéa 1 , Art 10 , Art 31 , Art 30 , 37 , Art 38 , Art 39 , et Art 42, 45 du Code disciplinaire de la Fédération Algérienne de Football  
Vu l'Article 26 alinéa 1 et l'Article 62 alinéa 1, 6 et 7 du Règlement des Championnats de Football Professionnel  
Vu la résolution du bureau fédéral du 27 Décembre 2023 « Amendement »  
Et suite l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels de les rencontres, la Commission de Discipline après délibération, a pris les décisions suivantes :

### Finale « Senior» Féminine

#### **Affaire N°31 : Rencontre CFA/CSC du 03.05.2024**

**Benaissa Djamila n°91000014–CFA** Avertissement : comportement anti sportif

Suite à l'examen des pièces versées au dossier, et aux rapports des officiels de la rencontre :

**CFA** : Utilisation des fumigènes dans les tribunes **Sanction : 10.000 DA** d'amende  
Art 46 RF

**Sedrat Houria n°89000007–CSC** Avertissement : comportement anti sportif

Suite à l'examen des pièces versées au dossier, et aux rapports des officiels de la rencontre :

**CSC** : Utilisation des fumigènes dans les tribunes **Sanction : 10.000 DA** d'amende  
Art 46 RF

## Finale « U-20» Féminine

Affaire N°31 : Rencontre CFA/AFAK du 01.05.2024

Bouhlala Lina n°6000444 – AFAK Avertissement : jeux dangereux.

## Finale « U-17» Féminine

Affaire N°31 : Rencontre CFA/ASEAC du 03.05.2024

Tizzoui Yasmine Lina n°7000049 – CFA Avertissement : Comportement anti sportif

Dali Omar n°D63000001 – CFA Dirigeant Avertissement : Comportement anti sportif

Cherik Yasmine n°8000040 – ASEAC Avertissement : Comportement anti sportif

Suite à l'examen des pièces versées au dossier, et aux rapports des officiels de la rencontre :

**ASEAC** : Utilisation des fumigènes dans les tribunes **Sanction : 10.000 DA**  
d'amende Art 46 RF

## Finale « U-15» Féminines

Affaire N°31 : Rencontre CFA/AFAK du 01.05.2024

RAS

La commission de discipline vous informe que le règlement vous donne le droit de faire appel devant la commission de recours de la FAF dans les délais cités à l'article 96 du règlement des championnats professionnel.